



# Les Nouvelles de la Montagne

L'organe du Groupe des locataires des immeubles du chemin De-La-Montagne, 70 à 134

5 MAI 2012

Chers Voisins,

Ce n'est pas parce que vous n'avez pas reçu de nouvelles de votre Comité qu'il n'est pas tous les jours sur le qui-vive. Il est vrai que nous sommes actuellement dans une zone floue où les informations se font rares et contradictoires.

## ENQUETE PUBLIQUE

De source fiable, il apparaît que le DCTI examine présentement le dossier d'observations de l'enquête publique. Il enverra à la Commune le dossier comprenant plus de 200 observants, accompagné d'une synthèse, pour qu'elle formule son préavis. Quand (!) ... ?

Lors de la séance du Conseil municipal du 19.4., le Conseil administratif a confirmé les informations qui précèdent.

## COUR DES COMPTES

*Bref rappel : Instituée par une votation populaire le 27 novembre 2005, la Cour des comptes est une institution indépendante chargée de contrôler la gestion administrative du secteur public. Elle peut émettre des recommandations qui ne sont pas contraignantes. Tout citoyen peut solliciter la Cour s'il considère que des irrégularités sont commises ou que des dysfonctionnements existent.*

Le Groupe Montagne a écrit le 9 janvier 2012 à la Cour des comptes pour stigmatiser les procédures irrégulières du DCTI dans le traitement des demandes d'autorisations de construire concernant nos immeubles. Un membre de la Cour recevra prochainement les représentants du Groupe Montagne à ce sujet.

## CONTACTS

Le Groupe Montagne est en contact avec l'Association des habitants Frank-Thomas – Gare des Eaux-Vives chez qui Swiss Life a effectué des travaux grandement similaires à ceux qui sont envisagés pour nos immeubles. Ces contacts nous permettent d'établir des parallèles qui pourraient être utiles par la suite, notamment les problèmes dus au maintien des locataires dans les appartements pendant les travaux.

(voir suite au verso)



## **ENVIRONNEMENT**

Le Groupe Montagne a initié une rencontre sous l'égide de la Commune entre les responsables de la sécurité communale, les services sociaux des trois communes, les directeurs de écoles voisines et la police municipale. Objectif : constitution d'un groupe de travail chargé de lutter contre les incivilités, l'irrespect et le vandalisme.

Une réunion restreinte est prévue avec le Groupe Montagne le 7 mai.

Affaire à suivre ...

## **REFLEXIONS ...HYPOTHETIQUES ( ?)**

Dans l'hypothèse où le projet des propriétaires devait se réaliser, le Comité planche déjà sur certains aspects tels que l'application de la LDTR sur des points très spécifiques : imputation (ou non) sur les futurs loyers des différents travaux d'entretien, rénovation, transformations, améliorations thermiques et (éventuellement) surélévation.

## **FINANCEMENT DES PROCEDURES**

A ce jour, plus des 2/3 de nos membres ont versé leur contribution, certains au-delà du montant demandé.

Le Comité les en remercie et rappelle que le soutien de tous les membres est indispensable (CCP 12-16941-7).

## **L'UNION FAIT LA FORCE**

Votre Comité vous rappelle la nécessité de ne pas prendre d'initiatives individuelles dans la problématique des travaux envisagés par les propriétaires. Toutes les suggestions concernant les questions que se posent certains habitants de nos immeubles devraient être transmises au Comité afin de renforcer la cohérence de son action et sa représentativité.

A toutes et à tous, nous souhaitons un très bon mois de mai.

Pour le Groupe Montagne

André Bretton, Président